DISSERTATION

N° 155.

SUR

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE

DES ENFANS;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 8 août 1816, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine,*

PAR L. L. BRISSAUD, de Nieuil,

Département de la Haute-Vienne;

Ex-Chirurgien Aide-Major du quatrième régiment de Chasseurs à cheval.

..... *Sonat vitium percussa, malignè*
Respondet viridi non cocta fidelia limo.
Udum et molle lutum es: nunc, nunc properandus, et acri
Fingendus sine fine rotâ.....

PERS., sat. 3, v. 21.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1816.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX, *Président.*
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Puisse ce premier fruit de mes études médicales vous dédommager des sacrifices généreux que vous avez faits pour mon éducation, et le témoignage de ma sincère reconnaissance vous être aussi agréable qu'il est cher à mon cœur!

L. L. BRISSAUD.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0006vari_q3g4

AVANT-PROPOS.

Si j'ai pris pour sujet de ma thèse l'éducation physique et morale des enfans, ce n'est pas qu'à mon âge et avec peu d'expérience j'ose me flatter de dire rien de nouveau sur une matière déjà traitée avec tant de succès par plusieurs savans, qui n'ont laissé aux glaneurs qu'un champ presque aride. Mais, ayant souvent eu occasion de remarquer combien, malgré leur importance, les soins dont l'homme a besoin dès sa naissance, sont négligés, et la plupart du temps vicieux, surtout dans les provinces, j'ai pensé qu'on ne saurait assez s'en occuper, et rappeler trop souvent les préceptes des grands maîtres de l'art en y joignant ses propres observations.

Tel a été le motif qui a déterminé mon choix : puisse-t-il être agréable à mes juges, et mériter leur approbation !

DISSERTATION

SUR

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE

DES ENFANS.

Je diviserai cette dissertation en deux parties.

Dans la première, en adoptant la division des âges établie par M. le professeur *Hallé*, je traiterai de l'éducation physique de l'enfant, depuis sa naissance jusqu'aux signes précurseurs de la puberté, dans l'ordre suivant :

Première et deuxième époques de la première enfance (de la naissance à deux ans).

Je parlerai successivement, 1.° des premiers soins à donner à l'enfant après sa naissance ; 2.° des premiers vêtemens ; 3.° de la propreté ; 4.° du lit ; 5.° de l'allaitement maternel et de ses avantages ; 6.° du choix d'une nourrice ; 7.° des qualités du lait ; 8.° de l'allaitement artificiel ; 9.° de la première nourriture ; 10.° du sevrage ; 11.° enfin de l'accroissement et de la dentition.

Troisième époque de la première enfance (de deux à sept ans).

J'indiquerai, 1.° le genre de nourriture ; 2.° d'habillement et d'exercices les plus convenables à cet âge.

Deuxième enfance [*pueritia*] (De sept ans à la puberté).

Je ferai entrevoir les soins généraux qu'on doit, à cette époque, donner à l'enfant.

Dans la deuxième partie je traiterai de l'éducation morale ainsi qu'il suit :

J'exposerai d'une manière générale, 1.° les soins qu'il est important de donner au moral de l'enfant dès sa naissance ; 2.° ceux qui lui conviennent en particulier, depuis l'âge de deux ans jusqu'aux signes précurseurs de la puberté ; 3.° enfin je terminerai en indiquant aux parens la conduite qu'il me paraît le plus avantageux de tenir à l'égard des enfans dès leur bas âge, et les cas qui méritent des récompenses et des châtimens.

Première et deuxième époques de l'Enfance (de la naissance à deux ans).

De tous les animaux, l'homme est sans contredit celui dont les premiers momens sont les plus périlleux. A l'époque fixée par la nature, il sort du sein de sa mère, où il puisait jusque-là les principes de son existence, pour commencer une nouvelle vie dès qu'il en est séparé. L'état de faiblesse et de nudité où il se trouve en venant au monde ne manquerait pas de l'exposer à des dangers sans nombre, si ceux qui l'entourent ne se hâtaient de prendre tous les soins, toutes les précautions convenables pour conserver à la société un être aussi intéressant.

Premiers soins à donner à l'Enfant après sa naissance.

Dès que l'enfant est né, on doit le placer entre les cuisses de sa mère, couché sur l'un des côtés, pour empêcher le tiraillement du cordon, et pour que les matières qui sortent de la matrice n'entrent pas dans sa bouche ; mais comme il serait dangereux de le laisser trop long-temps dans cet état, il faut se hâter de procéder à son entière séparation d'avec sa mère par la section du cordon, sans attendre, comme on l'a souvent conseillé depuis *Hippocrate*, qu'on ne sente plus les battemens du cordon, que l'enfant ait crié, que

la respiration et la circulation soient bien établies, etc. Il est également inutile de faire auparavant deux ligatures, l'une du côté de la mère, et l'autre du côté de l'enfant. La première est sans aucun effet avantageux, et peut même, en empêchant le dégorgement du placenta, nuire à son expulsion. Il y a cependant un cas où cette ligature est nécessaire; c'est quand il y a deux enfans, pour prévenir l'hémorrhagie qui résulterait de la communication des deux cordons par le moyen du placenta. La seconde seule est importante, quoique, selon quelques auteurs, on puisse négliger de la faire; mais une semblable omission pourrait exposer l'enfant à une hémorrhagie mortelle; et un accoucheur prudent doit soigneusement l'éviter.

Une fois le cordon lié, il faut observer si la respiration ne se trouble pas, et si le sang ne se porte pas trop abondamment au cerveau; car alors on se hâterait d'ôter la ligature, et, en laissant couler une quantité convenable de sang, on soustrairait l'enfant à un danger imminent.

On observe ensuite si l'enfant n'a point de vice essentiel qui puisse l'empêcher de vivre, tel que l'imperforation de l'anus, de l'urèthre, etc.; après quoi on doit songer à le nettoyer avec toutes les précautions nécessaires. Comme son corps est ordinairement sale et dégoûtant, couvert de sang et d'un enduit graisseux, il faut de suite enlever cette crasse, en le plongeant dans de l'eau tiède où l'on a ajouté un peu d'huile ou de beurre, puis le frottant avec une éponge. On peut ensuite le laver avec du vin chaud ou de l'eau vineuse, pour empêcher qu'après la chute de la croûte qui le recouvrait il ne perde trop par la transpiration : c'est ce qui porte M. le professeur *Dubois* à conseiller de respecter cette croûte, et d'attendre sa séparation spontanée; ensuite on l'enveloppe de linges chauds, et on le place auprès de sa mère, dont la douce chaleur lui est très-avantageuse.

Quant à l'usage imprudent et cruel de plonger les enfans dans un bain froid aussitôt après leur naissance, il me semble absolument contraire aux lois de la nature et de l'hygiène, quoique les

auteurs anglais Locke et Floyer, et Rousseau même, soient d'un avis contraire. On ne peut en effet disconvenir de l'imprudence d'un tel procédé, qui, selon ces auteurs, doit fortifier l'enfant et le rendre moins sujet aux maladies; mais qui, loin d'atteindre le but qu'ils se proposent, causera peut-être l'apoplexie et la mort, ou au moins le rendra valétudinaire, et l'exposera à des dangers sans nombre.... L'enfant sortant d'une température de 29 à 35 degrés, est-il sensé de penser qu'on puisse avantageusement le plonger dans de l'eau froide? Je ne crois pas que l'homme le plus robuste soit capable de résister à une semblable manœuvre, dans nos climats du moins; car cet usage, heureusement à peu près abandonné en France, est encore, je le sais, conservé chez certains peuples du Nord.

Premiers vêtemens de l'enfant. Dès que l'enfant est venu au monde, il faut s'occuper de lui donner des vêtemens, car le changement de température qu'il vient d'éprouver le rend très-sensible aux injures de l'air. Que de précautions à prendre pour tenir un juste milieu entre un maillot trop étroit et des langes trop peu serrés! L'un et l'autre ont des inconvéniens qu'il faut éviter autant que possible; ils pourraient influer sur l'état physique et moral, non-seulement dans l'enfance, mais encore pendant le reste de la vie, et donner lieu à une source intarissable de maux et d'infirmités qui ne cessent d'accabler l'homme depuis qu'on a trop généralement pris l'habitude de confier ses premier jours à des mains mercenaires et souvent paresseuses, qui le garrottent et l'ensevelissent dans un appareil informe de linges, capable, comme l'a dit Rousseau, de le disposer déjà à abandonner la vie avant d'avoir pu la connaître.

L'ancien et ridicule usage d'emmailloter les enfans ne pouvait manquer de fixer l'attention des savans. Plusieurs se sont successivement occupés des moyens de le réformer; *Buffon* surtout y a coopéré de tous ses efforts. « *L'homme civil*, nous dit ce célèbre

naturaliste, *naît, vit et meurt dans l'esclavage; à sa naissance, on le coud dans un maillot; à sa mort, on le cloue dans une bière; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions*, etc..... (*Buff.*, Hist. Nat., t. 4, p. 190.) » D'après cela, faut-il s'étonner si l'enfant pleure et s'agite d'abord après sa naissance: les premiers dons qu'on lui fait sont des chaînes; les premiers traitemens qu'il éprouve sont des tourmens.

C'est en vain que les philosophes et les médecins se sont élevés contre cette pratique vicieuse, et ont cherché à en faire sentir tous les inconvéniens; ils n'ont pu réussir à la mettre totalement en oubli: leurs soins y ont, à la vérité, apporté quelques modifications dans certains pays, y ont fait renoncer dans quelques contrées, dans les grandes villes surtout; mais on ne peut cependant se dissimuler que le maillot ne soit encore en usage dans beaucoup d'endroits, principalement dans les campagnes, où, pour s'épargner de la peine, la nourrice enveloppe son nourrisson dans des linges, la plupart du temps humides et malpropres, et le maintient dans la position qu'elle lui donne, par le moyen d'une bande qu'elle roule sur son corps, comme sur une masse inanimée.

Par ce moyen, ses jeunes membres se trouvent condamnés au repos, dans une position souvent vicieuse et incommode pour lui; sa poitrine comprimée ne peut plus se dilater aussi fréquemment et si amplement qu'il serait nécessaire : de là, un commencement d'asphyxie et une foule d'affections auxquelles ne succombent que trop d'enfans des campagnes.

J'ai eu occasion, dans mes voyages, de voir la manière dont différens peuples traitent leurs enfans dès la naissance, et j'ai rarement observé qu'on tînt un juste milieu entre une gêne extrême et une trop grande liberté; les uns, sous prétexte de leur donner de belles formes, les maintiennent dans une immobilité parfaite; les autres, au contraire, les abandonnant pour ainsi dire à eux-mêmes, prétendent ainsi les rendre plus robustes. Les Russes, par exemple, exposent leurs enfans au froid, les plongent dans l'eau glacée, et

les enveloppent ensuite dans une peau de mouton ; les Allemands, au contraire, les étouffent pour ainsi dire dans des lits de plume, et les défendent soigneusement contre les injures de l'air; c'est ainsi du moins que cela se pratique dans les campagnes chez les paysans, car les bourgeois de ces contrées savent comme nous, à mesure qu'ils sentent le vice d'un procédé, renoncer à son usage.

Je serais entraîné trop loin si je voulais entrer dans le détail des pratiques absurdes dont j'ai été témoin relativement à ce qui fait le sujet de la première partie de ma dissertation. Je vais donc passer de suite à la manière qui me paraît la plus avantageuse d'habiller les enfans après la naissance, et qui est celle conseillée par les meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette matière, sans m'arrêter à énumérer les avantages ou inconvéniens de telle ou telle méthode ancienne ou moderne ; ce serait m'éloigner de mon sujet, et passer les bornes que je me suis prescrites.

Les premiers vêtemens de l'enfant doivent être aisés et faciles ; il faut le couvrir sans le charger, le maintenir en respect sans le gêner. On enveloppe sa tête d'un béguin et d'un léger bonnet, sans la surcharger d'un fatras de linges inutiles. On garnit son cou d'un fichu, sa poitrine et ses bras d'une chemise et d'une camisole d'un tissu convenable à la saison. On applique ensuite un léger bandage sur le ventre, pour soutenir la cicatrice du cordon et prévenir la hernie ombilicale ; après quoi on entoure le tronc d'une étoffe assez chaude, sous laquelle on a eu la précaution de mettre des linges fins autant que possible. On maintient les membres inférieurs presque immobiles, tandis qu'on laisse la liberté aux supérieurs. Enfin on fixe convenablement la tête pour prévenir le ballottement. De cette manière, l'enfant, médiocrement serré, conserve une chaleur suffisante, et ses fonctions s'exercent librement.

En suivant les conseils que je viens de donner, il faut bien prendre garde de tomber dans l'extrême opposé, c'est-à-dire, de laisser trop de liberté à l'enfant dans ses linges ; il pourrait en résulter

des suites non moins fâcheuses. Ainsi, pour que l'homme qui naît bien portant et sans aucun vice de conformation, puisse atteindre ce degré idéal de perfection qu'on nomme *le beau* il faut qu'il soit élevé convenablement dès son enfance. C'est en effet ce que nous apprend Plutarque, lorsqu'il dit que, *si Alcibiade fut le plus beau et le mieux fait des Athéniens, c'est qu'il n'avait pas la mollesse des autres Grecs, et qu'il fut nourri par Amicla, Spartiate, qui, comme toutes les femmes de sa nation, entendait parfaitement l'art d'élever les enfans.*

Propreté. La propreté est un des points principaux à observer en élevant les enfans. Il faut avoir le soin de les changer souvent de vêtemens et de linge, les tenir très-sèchement, et bien nettoyer les parties qui en ont le plus de besoin, comme le derrière des oreilles, les aines, les fesses et les parties génitales : on prévient par ce moyen des excoriations douloureuses et plusieurs incommodités trop communes à cet âge. Une attention qu'il est bon d'avoir, et que recommande M. le professeur *Dubois* dans ses leçons cliniques, c'est de frotter de temps en temps la tête des petits enfans avec un linge fin ou la paume de la main; cela leur fait plaisir, et favorise la chute des croûtes qui restent encore sur le cuir chevelu.

Lit. Une fois qu'on a donné à l'enfant tous les premiers soins dont il a été fait mention, il faut s'occuper de son lit, qui doit être assez dur, de crin, de balle d'avoine ou de quelque autre chose, suivant les circonstances, pourvu qu'il soit propre et pas trop mou. La plume ne convient pas aux enfans pour coucher; elle les fait transpirer beaucoup, les affaiblit en tenant tous leurs tissus dans un état de relâchement nuisible, et, selon la remarque *d'Alphonse Leroy*, elle les rend sujets aux incontinences, qui ne cessent qu'en les couchant plus durement, ce qui leur rend la force et l'énergie qu'ils avaient perdues.

N'avons-nous pas tous les jours une preuve convaincante des avantages d'une telle conduite dans les enfans de la campagne, qui sont toujours plus robustes et moins sujets aux incommodités que ceux des villes?

Il n'est pas indifférent de placer l'enfant sur l'un ou l'autre côté dans son lit. La manière la plus avantageuse est de le coucher un peu sur le côté droit, et jamais sur le dos ou sur le ventre. Il faut mettre son berceau dans un appartement spacieux, autant que faire se peut, au milieu d'un air pur et d'une température modérée, en face d'une croisée, afin que, recherchant par instinct avidement la lumière, il puisse la recevoir directement; faire en sorte qu'elle ne soit pas trop vive, car elle pourrait lui être nuisible, et produire le strabisme, si elle venait de côté.

Allaitement naturel. Ce n'est pas tout d'avoir nettoyé, habillé et pourvu au coucher de l'enfant, il faut s'occuper des moyens de le nourrir. Comme d'abord, après la naissance, il a plus besoin d'évacuer que de prendre des alimens, le lait de sa mère, qui, les premiers jours, jouit d'une propriété purgative, est excellent pour lui faire rendre le méconium et en même temps lui servir d'aliment. On commence cependant, dans les cinq à six premières heures qui suivent l'accouchement, par faire prendre au nouveau-né de l'eau sucrée ou du vin chaud, suivant sa force, en attendant que sa mère lui présente son sein, qu'elle aura dû, quelques jours auparavant, préparer à la succion, en le frottant avec quelque corps gras, pour en diminuer la sécheresse et faciliter l'ouverture des canaux lactifères.

L'enfant et la mère trouvent un avantage dans un tel procédé, l'un, en évacuant une liqueur dont la présence lui deviendrait fâcheuse, l'autre en prévenant la montée du lait. Si pourtant il arrive que la mère soit dans l'impossibilité momentanée d'allaiter, à cause de quelque vice organique, ou de quelque infirmité accidentelle, on nourrit l'enfant pendant quelques jours avec de l'eau sucrée, et on lui donne, pour lui faire rendre le méconium, deux ou trois gros

de sirop de chicorée composé, étendu dans quatre cuillerées d'eau. La dose est de trois à quatre cuillerées à café dans le jour. On doit surtout bien se garder de le confier à une nourrice avant qu'il ait l'appareil digestif bien évacué.

Avantages de l'allaitement maternel. Autant que possible, une mère doit allaiter son enfant; cela est avantageux pour elle, sous le rapport de la santé et des attraits; en outre, son nourrisson y gagne beaucoup, tant au physique qu'au moral : c'est un devoir sacré que la nature a imposé à la mère en l'appelant à ce doux titre; Ce ne sont que des raisons et des infirmités majeures qui peuvent l'en dispenser. Sans cela, à combien de regrets, de peines et de remords ne sera-t-elle pas exposée, si son enfant vient à essuyer chez sa nourrice quelque accident qu'elle-même eût pu prévoir et dont peut-être elle l'eût garanti! D'ailleurs ne doit-elle pas craindre qu'il ne suce avec un lait étranger une source de maux et de vices, comme l'a si énergiquement exprimé dans les vers suivans l'auteur de l'Énéide, quand il fait dire à Didon en fureur ?

« *Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,*
« *Perfide, sed duris genuit te cautibus horrens*
« *Caucasus, hircanæque admôrunt ubera tigres.*

ENEID., lib. I.

Si la mère qui consent à se séparer de son enfant peu d'instans après l'avoir mis au monde est justement exposée à mille inquiétudes et mille incommodités, en revanche, combien est grande la jouissance de celle qui, ne bornant pas les premiers devoirs de mère à donner le jour à un enfant, lui présente son sein et lui prodigue tous les soins qu'elle seule est à même de lui donner! Elle a le plaisir de le voir croître sous ses yeux, de recueillir ses premiers regards, et de recevoir ses premières caresses. Elle n'a pas le désagrément de ces mères qui le sont à demi, qui restent des années entières méconnues de leur enfant, qu'un instinct naturel a porté à s'attacher à une étrangère qui le nourrit et qu'il prend pour sa mère. Est-il

de bonheur plus vrai, de consolation plus grande pour une bonne mère, que de pouvoir dire, en voyant son enfant robuste et vigoureux : C'est moi qui l'ai porté dans mon sein, qui l'ai nourri de mon lait? Que ces pensées douces et consolantes doivent la dédommager des peines et des privations qu'elle a éprouvées !

Qu'il serait à désirer que de telles considérations, de si grands avantages pussent être plus propagés qu'ils ne le sont aujourd'hui, surtout dans les villes, où la nonchalance et la coquetterie font trop souvent négliger les vrais devoirs de mère !...

Je ne prétends pas pour cela que toute mère doive être nourrice; il en est, je le sais, à qui la nature a refusé cette douceur. Comme c'est principalement dans la constitution de sa nourrice que l'enfant puise la sienne, il est important que celle-ci soit saine. Ainsi les maladies chroniques et héréditaires, les affections lymphatiques et scrophuleuses, les vices de conformation dans le mamelon, et en un mot, toutes les affections dont le germe peut se transmettre avec le lait sont autant de motifs pour empêcher l'allaitement maternel, qui alors, loin d'être avantageux, produirait des effets d'autant plus funestes, qu'à cet âge surtout, on est susceptible de gagner des maladies.

Du choix d'une nourrice. Quand il est certain que la mère ne peut, sans danger pour elle ou pour lui, donner le sein à son enfant, il faut lui chercher une nourrice qui ait les qualités nécessaires, et soit exempte des maladies dont j'ai déjà parlé.

C'est dans l'âge de vingt à trente-cinq ans qu'il faut prendre une nourrice, qui soit d'une bonne constitution ; il faut avoir égard à sa santé, ses mœurs, son habitation, sa manière de vivre, la quantité et la qualité de son lait, qui ne doit être ni trop ancien ni trop nouveau ; qu'elle ait de belles dents, les gencives fermes et vermeilles, l'haleine douce et sans odeur ; qu'elle ne soit sujette à aucune grande passion, plutôt brune que blonde, et jamais rousse ; qu'elle ne s'adonne pas à la débauche ni à l'ivrognerie ; que ses seins

soient d'un volume ordinaire, un peu pendans et parsemés de veines bleuâtres, le mamelon d'un volume moyen très-sensible, et donnant librement issue au lait ; qu'elle ait beaucoup de lait, et en donne également aux deux seins.

Il faut faire en sorte qu'elle mène une vie calme et paisible, cependant assez laborieuse et exempte de soucis autant que possible ; qu'elle observe un régime végétal et simple, à moins toutefois qu'elle ne soit habituée à un autre genre de vie ; que ses alimens soient peu épicés ; qu'elle évite l'usage du café et des liqueurs spiritueuses ; en un mot, qu'elle ne donne dans aucun excès.

On prévoit d'avance combien une semblable nourrice doit être difficile à trouver ; mais au moins faut-il en choisir une qui réunisse le plus possible plusieurs des qualités que je viens d'indiquer : c'est un objet d'autant plus précieux qu'il est fort rare.

Maintenant que j'ai fait voir quelles sont les qualités necessaires à une bonne nourrice, je vais passer à celles du lait.

Des qualités du lait. Comme c'est ordinairement dans le premier lait qui sert de nourriture aux enfans qu'ils puisent leur bonne ou mauvaise constitution, il est de la plus haute importance d'examiner soigneusement la nature et les qualités qu'il doit réunir pour être bon : le meilleur est celui qui n'est ni trop clair, ni trop épais, qui a un goût doux et légèrement sucré, sans aucune odeur. Pour s'assurer autant que possible si le lait est de bonne nature, on en met une goutte sur l'ongle ou sur une glace : quand il est de bonne qualité, il laisse après lui une teinte bleuâtre, épaisse, s'il a trop de consistance, et invisible, s'il est trop clair ; mais généralement ce moyen est défectueux, et le meilleur est de voir s'il plaît à l'enfant, s'il le trouve agréable et s'il ne lui cause aucun accident.

Sous le rapport de l'ancienneté, le lait doit être proportionné à l'âge de l'enfant, sans quoi il ne pourrait le digérer : si cependant il n'était pas possible de s'en procurer de nouveau, on chercherait à

diminuer sa consistance au moyen des délayans, qui ont la propriété de le rendre plus séreux et plus analogue à la délicatesse de l'estomac du petit nourrisson.

Allaitement artificiel. Si la mère ne peut nourrir, s'il lui est impossible de donner une nourrice à son enfant, il faut recourir à l'allaitement artificiel : c'est ordinairement du lait de chèvre ou de vache qu'on se sert à cet effet, quoique, d'après l'analyse chimique, celui d'ânesse ou de jument soit préférable, parce qu'il a plus d'analogie avec celui de la femme. Il est avantageux de dresser l'animal à donner son lait spontanément à l'enfant : cela du moins est possible pour la chèvre, dont le lait convient surtout à ceux qui sont faibles et scrophuleux. Celui de vache, sans être peut-être préférable, est cependant plus généralement employé : il doit être récent, et l'animal qui le donne nourri dans de gras pâturages où il ne croisse que des herbes salutaires. Si le nourrisson est très-jeune, on mêle au lait une décoction d'orge, dont on diminue la quantité à mesure qu'il avance en âge.

La cuiller et le biberon sont les instrumens dont on se sert pour l'allaitement artificiel : le procédé qui, selon M. le professeur *Dubois*, est le meilleur et imite le mieux l'allaitement naturel, consiste dans l'emploi d'une petite bouteille dont on garnit le goulot d'une éponge fine qui représente la forme allongée du mamelon ; on couvre l'éponge d'un morceau de gaze ou de toile très-fine ; on a le soin de rincer la bouteille plusieurs fois le jour, de changer souvent l'éponge, de crainte que le lait qui y séjourne ne s'aigrisse. La succion que l'enfant est obligé d'opérer pour attirer le lait excite la salivation, et par conséquent aide la digestion. Comme dans les premiers jours on a beaucoup de peine à saisir la quantité de nourriture nécessaire, on doit en donner peu et souvent, afin de prévenir des indigestions funestes.

La nourrice et l'allaitement artificiel sont donc les moyens d'élever l'enfant, quand sa mère ne peut elle-même lui présenter son

sein. Je dois observer à ce sujet qu'il faut, toutes les fois qu'on peut le faire, nourrir les enfans à la campagne, et qu'il est imprudent de retirer des champs une nourrice pour lui faire habiter la ville : il en résulte un changement physique et moral dans la femme, et du dommage pour l'enfant.

Les lieux où demeure l'enfant dès sa naissance influent beaucoup sur sa constitution présente et future : celui, par exemple, qui vit dans des lieux élevés, bien aérés et voisins des grandes rivières, sera bien mieux partagé au physique et au moral qu'un autre qui habitera des pays bas et marécageux. J'ai eu occasion de voir ce contraste vraiment frappant dans la Bohême. Les jeunes habitans des hauteurs et lieux bien situés ne sont en rien comparables à ceux qui sont ensevelis au pied des montagnes et au milieu des marais : ceux-là sont forts, vigoureux et brillans de santé, tandis que ceux-ci sont faibles, scrophuleux, ont des goîtres et offrent un caractère et un tempérament tout-à-fait opposés. Il est donc de la plus haute importance de choisir, quand on le peut, un lieu convenable pour servir de première habitation à l'enfant, puisqu'en négligeant cet objet, il peut en résulter des conséquences si fâcheuses.

Première nourriture. Pendant les cinq à six premiers mois, le lait de sa nourrice suffit pour alimenter l'enfant ; mais après ce temps, il lui faut une nourriture plus solide, ou peut-être se trouve-t-on forcé de le sevrer. Il est donc important à cet âge de l'habituer peu à peu à prendre des alimens un peu plus solides, tels que quelques cuillerées de panade, de bouillie ou de crème de pain, en augmenter insensiblement la quantité à mesure que l'enfant croîtra et prendra des forces : par ce moyen, il se trouvera disposé au sevrage sans éprouver les peines et les privations auxquelles est sujet celui qui n'a jusqu'à ce moment connu que le sein de sa nourrice. Ce procédé, par les avantages journaliers qu'on en retire, quand on le met à exécution avec soin et modération, détruit les reproches

exagérés qu'on lui a faits : le point essentiel est de bien préparer ces alimens. Voici la manière qu'on a jugé la plus avantageuse.

La bouillie doit être faite avec de la farine de froment ou de fécule de pomme de terre séchée au four avant de la détremper dans du lait.

La panade se fait avec de la croûte de pain bouillie, à laquelle on ajoute, à mesure qu'elle se gonfle, du bouillon fait avec quelques onces de veau ou de bœuf; on l'édulcore avec du sucre, et on l'aromatise, si l'on veut, avec un peu d'eau de fleur d'orange; mais il me paraît préférable de s'en abstenir.

La crème de pain se prépare en faisant détremper dans l'eau du pain séché au four; puis on le fait bouillir : on le remue de temps en temps, on y verse de l'eau chaude à mesure qu'il s'épaissit sur le feu; on y ajoute un peu de sucre, et on passe le tout à travers un tamis de crin. On pourrait aussi se servir, à la même fin, de crème d'orge, de riz et de gruau.

Sevrage. Après un temps dont le terme est encore indéterminé et relatif à la force de l'enfant, mais qu'on s'accorde cependant à fixer depuis le huitième jusqu'au quinzième mois, à moins que des raisons particulières n'obligent à l'avancer ou le retarder, il faut s'occuper du sevrage, qui causera bien des tourmens à l'enfant et des embarras sans nombre à sa nourrice.

Pour que l'enfant passe ainsi d'un genre de nourriture à un autre, on a besoin d'user de grandes précautions. Il faut quelque temps avant de l'y disposer, en diminuant la quantité de lait progressivement, et augmentant proportionnément les alimens qui doivent le remplacer, en sorte que la nourriture suive toujours dans la même proportion. Comme alors elle est plus solide, et par conséquent de plus difficile digestion, il faut lui faire prendre de l'exercice, le laisser dormir autant qu'il veut, éviter de le bercer, sans cependant s'en abstenir totalement; car ce moyen, dangereux quand il est trop violent et trop long-temps prolongé, ne laisse cependant pas,

quand il est employé avec modération, de procurer le sommeil, sans produire aucun dérangement dans l'économie.

Je ne saurais terminer cet article sans dire un mot de la manière grossière et peu naturelle dont on nourrit les enfans avant et après le sevrage, dans divers pays étrangers et dans plusieurs provinces de la France. Tantôt c'est une espèce de bouillie grossière et à demi-cuite qu'on fait avaler au nourrisson, jusqu'à ce qu'un état voisin de la suffocation le force à vomir cette nourriture malsaine dont on lui gorge de nouveau l'estomac, et qu'on ne cesse de lui présenter que lorsque la quantité qu'on a jugé à propos de lui faire avaler est épuisée. D'autres fois, c'est d'une soupe faite avec un pain qui n'est ni bien cuit ni fermenté qu'on le nourrit, ou bien encore avec différentes pâtes dont l'aspect seul répugne. Il est même des femmes, dans certains endroits, qui ont la stupidité, après avoir mâché et trituré leurs alimens, de les présenter dans cet état dégoûtant à leur jeune enfant, qui souvent les refuse.

Ces usages absurdes sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les énumérer tous. Il suffira, je pense, de ceux que j'ai cités, pour donner une idée de la manière dont on élève les enfans dans les campagnes, où ces abus sont malheureusement trop communs. Après cela, faut-il s'étonner s'il en meurt tant à cet âge victimes de l'ignorance de leurs nourrices, qui la conservent d'âge en âge, tant est grande l'influence de l'habitude? Si cependant on compare la mortalité des campagnes avec celle des villes, on verra qu'à la vérité la manière grossière d'élever et de nourrir les enfans en fait périr un grand nombre, mais que les soins trop multipliés, les mets trop recherchés, les bombons, les confitures, etc., etc., en enlèvent encore davantage au sein des cités.

Accroissement. Jusque-là l'enfant, trop faible pour se soutenir, a toujours été entre les bras de sa nourrice. Une fois les dangers du sevrage passés, il commence à prendre des alimens plus solides, ses forces se développent, ses dents se multiplient et lui causent des

douleurs qui disparaissent bientôt ensuite. Il acquiert chaque jour de nouvelles forces, hait le repos, et cherche à se donner du mouvement; les bras de sa nourrice, qui lui étaient si chers, lui deviennent ennuyeux; il s'efforce de marcher, et, au lieu de l'en empêcher, il faut favoriser ses premiers pas, avec tous les soins et la vigilance nécessaires pour prévenir les accidens auxquels est sans cesse exposée sa frêle existence, loin d'imiter *Jean-Jacques*, qui conseille de l'abandonner à lui-même sans lisière ni bourrelet.

Encore quelque temps, et l'enfant va marcher seul. Il commence d'abord par ramper, puis il se traîne, culbute, tombe et retombe à chaque instant, jusqu'à ce que, ses forces augmentant, il puisse se tenir sur ses jambes, saisir les objets qui l'environnent, courir seul, et folâtrer. Mais auparavant, que de chutes, que de contusions à essuyer, que de pleurs à répandre, malgré tous les moyens mis journellement en usage pour l'en garantir!...

Il n'arrive que trop souvent qu'après beaucoup de peines et d'embarras, pour habituer un enfant à marcher, il est ramené par la deuxième dentition à son premier état de faiblesse. Alors, nouvelles inquiétudes, nouveaux tourmens, plus grands encore que les précédens, à cause de la forme peu favorable des dents qui vont sortir et la dureté des parties. C'est à cette époque qu'il éprouve une foule d'incommodités qui réclament l'attention de ses parens et les soins du médecin.

Quant à toutes ces bagatelles plus ou moins ridicules qu'on donne aux enfans lors de l'éruption des dents, sous prétexte de leur tenir la bouche fraîche, elles sont au moins inutiles, si elles ne sont pas nuisibles. Il faut donc s'en abstenir, et les remplacer par une croûte de pain qu'on leur donne à la main; ils s'amusent à la sucer, et elle ne leur cause aucun mal.

Dentition. Je vais indiquer succinctement les différentes époques de la dentition. La première est très-incertaine, et varie souvent,

Chez quelques enfans l'éruption des dents se fait plutôt, chez d'autres plus tard; néanmoins c'est ordinairement entre le sixième et le quatorzième mois qu'elle commence. D'abord on voit paraître successivement deux incisives moyennes à la mâchoire inférieure, qui sont bientôt suivies de deux semblables à la mâchoire supérieure. Viennent ensuite les deux incisives latérales inférieures; les supérieures et les canines de chaque mâchoire ne tardent pas à paraître; puis, à l'âge de dix-huit mois ou deux ans, sortent dans le même ordre les huit premières grosses molaires, et alors on est tranquille sur la dentition, parce qu'il ne doit pas en paraître d'autres jusqu'à quatre ans et demi ou cinq ans, qu'il vient quatre autres molaires, deux à chaque mâchoire : celles-ci sont beaucoup plus grosses que les précédentes, et ne doivent point être remplacées. Ces vingt-quatre dents sont appelées *dents de lait*, et sont beaucoup plus petites et moins fortes que celles qui les remplaceront, excepté cependant les petites molaires.

A six ou sept ans, les premières dents tombent dans le même ordre qu'elles sont sorties des alvéoles, et il en pousse à mesure d'autres plus grosses qui persistent jusqu'à un âge plus avancé, quand il ne leur survient pas d'accidens. Enfin, à huit ou neuf ans, on voit paraître deux grosses molaires à chaque mâchoire, et alors la dentition est dite complète, parce que l'âge auquel sortent les quatre dents qu'on appelle *dents de sagesse* n'a rien de fixe et de certain.

J'ai parcouru successivement les soins à donner à l'enfant depuis sa naissance jusqu'à la troisième époque de la première enfance, c'est-à-dire jusqu'à deux ans. Je vais maintenant indiquer ceux qui regardent cette troisième époque, si féconde en maladies de toute espèce, et dans le détail desquelles il n'est pas de mon ressort d'entrer.

Troisième époque de la première enfance (de deux à sept ans).

Nourriture. En prenant de l'accroissement et des forces, les besoins de l'enfant augmentent. La nature, la quantité et la consistance des alimens doivent aussi subir des changemens. Ce ne sont plus des bouillons, des crèmes, des bouillies que son estomac affamé lui demande, mais bien de bonne soupe, des mets de facile digestion, et surtout des fruits et des légumes. Ses repas ne doivent point être réglés ; il doit manger quand il a faim. Sa boisson doit être de l'eau pure ou rougie avec du vin ; on peut aussi lui donner de l'eau sucrée ; mais c'est une mauvaise habitude.

Habillemens. Jusqu'à trois ou quatre ans, les enfans doivent porter une robe aisée, la même pour les deux sexes. Après cet âge, le jeune garçon doit être vêtu avec une culotte, un gilet et une veste ; on peut d'ailleurs modifier la forme de ses vêtemens autant qu'on le juge convenable, toutefois en observant qu'ils ne gênent pas, et ne puissent en rien troubler ses fonctions. Il faut surtout veiller à ce que sa chaussure ne lui comprime point les pieds.

Quant à la jeune fille, sa mise restera la même. Il faut soigneusement éviter de l'étouffer dans des corps de baleines, dont l'usage imprudent est à peu près aboli en France ; ou bien de comprimer sa poitrine avec un corset, qui empêche la dilatation de cette cavité, son libre développement, et dispose la jeune personne à la phthisie et autres maladies dangereuses ; loin de remplir le but qu'on se propose, qui est de donner de jolies formes, une taille svelte et une belle prestance.

Ne pourra-t-on jamais se désabuser et se convaincre que la plus belle taille est celle qu'on apporte en naissant ? Les climats heureux où ces instrumens de nos maux sont inconnus ne nous en fournissent-ils pas un exemple frappant ? Les Géorgiennes et les Circassiennes ne portent pas de corsets, et ont pourtant une taille char-

mante. Les jeunes villageoises, dont la parure simple et sans art nous laisse apercevoir les formes les mieux dessinées, ne viennent-elles pas encore à l'appui de ma proposition ? Aussi Rousseau a-t-il eu raison de dire à ce sujet : « *Tout ce qui gêne et contraint la « nature est de mauvais goût ; cela est vrai des parures du corps « comme des ornemens de l'esprit.... On excite la pitié quand on « souffre ; mais le plaisir et le désir cherchent la santé, etc.* » (Emile.)

Exercices. Puisque l'homme est né pour le travail, il faut l'y habituer dès son bas âge; laisser courir l'enfant, jouer, s'amuser, et se livrer à divers petits exercices qui, en fortifiant son corps, le soustrairont à une infinité de maladies, et à la peine qu'éprouve celui qui n'apprend qu'avec la raison qu'il doit souffrir et travailler. Tout en lui laissant une grande liberté, il ne faut pas négliger de prendre garde qu'il ne contracte de mauvaises habitudes, telles que celles de loucher, de bégayer, de se servir d'une main plutôt que de l'autre, etc... En un mot, on ne doit rien négliger de ce qui peut contribuer à lui donner le plus parfait développement.

Je vais terminer ce que j'avais à dire sur l'éducation physique des enfans en indiquant les soins généraux à leur donner, depuis l'âge de sept ans jusqu'aux signes précurseurs de la puberté.

Deuxième enfance [*pueritia*] (de sept ans, aux approches de la puberté).

Une fois que l'enfant a atteint sa septième année, ses parens se trouvent soulagés ; ils n'ont plus besoin d'être sans cesse auprès de lui pour veiller à sa conservation; il peut s'en occuper lui-même, prendre seul ses alimens, s'habiller, commencer même à se rendre utile dans la maison.

Ses vêtemens sont les mêmes qu'à l'époque précédente; sa nourriture doit être réglée sur ses forces et son appétit. Il faut l'ha-

bituer à manger de tous les mets, à moins que son estomac ne puisse en supporter quelques-uns, ou qu'il n'ait pour d'autres une répugnance décidée, qu'il ne pourrait vaincre sans danger.

Les parens ne sauraient veiller avec trop de soin à ce que leurs enfans ne prennent aucune de ces mauvaises inclinations, si communes à cet âge, et qui sont si funestes par la suite. Ils doivent leur permettre beaucoupd'exercice, et les tenir très-propres, afin qu'ils se fassent un devoir et une habitude de l'être.

Je ferai observer, en achevant, qu'il faut que des personnes sensées se gardent bien d'imiter certains parens peu conséquens, qui, à chaque symptôme de maladie qu'ils croient reconnaître dans leurs enfans, ne manquent pas de leur donner un remède. C'est une pratique extrêmement vicieuse; elle ne peut produire que de mauvais effets, d'abord en affaiblissant les enfans, et ensuite en les habituant à l'action de certains médicamens, qui par la suite seront infructueux, dans un moment peut-être où leur indication sera très-urgente.

Ici finit le détail des premiers soins à donner au physique de l'homme, depuis sa naissance jusqu'aux approches de la puberté. Il me reste encore à parler de ceux qui conviennent à son moral. Je vais y consacrer la seconde partie de cette dissertation.

DE L'ÉDUCATION MORALE DES ENFANS.

Soins généraux à donner au moral de l'Enfant dès sa naissance.

J'ai fait voir, autant qu'il m'a été possible, tous les soins qu'on devait porter au physique de l'homme dès sa naissance, et l'importance qu'il fallait y attacher pour le rendre robuste et vigoureux; je dois maintenant parler de son éducation morale.

« Elle commence à la naissance, dit Rousseau; avant de parler « et d'entendre l'homme s'instruit déjà; et c'est de cette instruction « première que découle une source de bonnes ou mauvaises habi- « tudes, etc.... »

L'éducation morale des enfans remonte jusqu'à la plus haute antiquité; les Grecs et les Romains y attachèrent beaucoup de prix, les rois mêmes y mirent le sceau de leur autorité. Elle est connue chez les nations les plus civilisées, comme au milieu des sauvages, qui ont le soin d'instruire de bonne heure leurs enfans aux moyens, souvent cruels, de se procurer leur nourriture et de se défendre de leurs ennemis. Les animaux eux-mêmes ne nous en donnent-ils pas tous les jours un exemple frappant, en apprenant à leurs petits, dès l'âge le plus tendre, à pourvoir à leur subsistance, et à éviter les embûches qu'on leur tend?

C'est donc dès l'enfance, à cet âge où déjà l'homme commence à avoir des passions, qu'il faut s'occuper des moyens de les combattre, et lui inspirer des principes de vertu et de probité, qui lui seront d'une si grande ressource dans le cours orageux de la vie, et pourront seules le mettre en harmonie avec la société. « Sans elles, dit sagement *Cabanis*, son cœur est toujours dévoré de sentimens hostiles, sa vie est un orage, et le monde n'offre à ses yeux que des ennemis. »

L'éducation physique ne contribue pas peu au développement des facultés morales : il est même hors de doute que tel ou tel genre d'éducation puisse influer singulièrement sur le moral des hommes, et même le changer entièrement. Combien, en effet, n'en a-t-on pas vus, que leur naissance destinait à des mœurs douces et paisibles, devenir, par la négligence de leurs parens, des monstres exécrables! On ne saurait donc trop insister sur les soins à donner au moral de l'enfant dès son bas-âge, à cause des grandes conséquences qui peuvent en résulter; car, dès ce moment, le vice et la vertu jettent leurs premières racines, qui sont d'autant plus difficiles à détruire, qu'elles sont plus profondes. Locke, dans son Traité de l'éducation, et Montaigne, dans ses Essais, font sentir toute l'importance de ce premier devoir des parens.

Pendant la grossesse et l'allaitement, l'enfant est susceptible de prendre de sa mère des dispositions physiques particulières, et

bientôt après, les qualités morales de ses parens. Il est même très-commun de voir des habitudes et des passions se propager de père en fils pendant plusieurs générations. Qu'il serait à désirer qu'à l'exemple de ces peuples sages et éclairés, qui ôtaient aux pères et mères le droit de régir leurs biens dès qu'ils en étaient jugés incapables par leur conduite, on pût enlever à des parens accablés de vices leurs enfans, pour en confier le soin à des gens qui pussent leur donner de bons principes! on soustrairait ainsi bien des hommes à la rigueur des lois, et l'on rendrait à la société beaucoup de membres perdus pour elle.

De toutes les passions que l'homme apporte en naissant, celle de dominer se montre la première. Sa nourrice d'abord, ensuite ses parens, et tout ce qui l'environne serait sujet à ses caprices, si on ne se hâtait, par un peu de fermeté, d'étouffer dans son principe un vice dont les progrès seraient si dangereux. Qu'une mère ait pour son fils un amour et un attachement tout particulier, rien de plus juste, rien de plus naturel; mais qu'elle se garde bien de satisfaire aveuglément tous ses désirs, d'être l'esclave de ses fantaisies, et, pour ne pas le contrarier, d'en faire un mutin.

A cet âge, l'homme doit être comparé à un jeune arbrisseau très-susceptible, par sa délicatesse, de prendre diverses inflexions, et qu'il est urgent de redresser promptement, de crainte qu'en croissant, il n'en soit plus susceptible. Ne voyons-nous pas une preuve de cette vérité chez les animaux domestiques? Le chien, par exemple, qu'on dresse à tant d'usages différens avec une promptitude extrême, quand il est jeune, n'est que d'une faible ressource quand on a trop long-temps attendu à l'exercer. Il en est de même de l'homme; si on néglige de jeter en lui dès son bas âge les fondemens d'une bonne morale, on doit s'attendre par la suite à semer dans un champ aride qui ne produira que des ronces et des épines.

Inculquer de bonne heure de bons principes à l'enfant, chercher, à mesure qu'elles paraissent, à corriger ses mauvaises inclinations,

lui apprendre à obéir même dès le berceau, et surtout lui donner le bon exemple, tel est le devoir de parens justes et raisonnables. Il y a cependant une infinité d'égards à avoir pour son enfance. Loin de le contrarier en tout, je suis d'avis qu'on lui donne tout ce qui peut lui être agréable sans lui nuire. Comme tout ce qu'il voit lui fait plaisir, si on le lui accordait, on satisferait bien son caprice, mais on gâterait son caractère. Il vaut bien mieux, quand il met de l'entêtement dans ses désirs, le corriger, et ne point le satisfaire.

J'ai dit que l'éducation morale commençait à la naissance, ou au moins peu de temps après : c'est donc à la nourrice à y donner tous ses soins, et faciliter le libre développement des sens de son nourrisson. L'ouïe, la vue et le tact sont les premiers qui se montrent, et dont l'usage est le plus important à cet âge.

« Que les premières impressions qu'il reçoit, dit M. le docteur « *Capuron*, soient conformes à l'idée qui les a produites; que son « oreille ne soit point blessée par un son trop aigu; surveiller sur- « tout qu'il ne fasse point d'erreurs dans le tact, puisque ce sens « vient au secours des autres pour les rectifier; que la nourrice « évite soigneusement tout ce qui peut faire illusion à ses sens; « qu'elle l'habitue de bonne heure à ne point avoir de peur idéale, « en ne le laissant jamais seul dans des lieux sombres, ou en face « de quelque objet qui puisse lui causer de la frayeur, en tou- « chant et lui faisant toucher tout ce qui peut l'effrayer, et « enfin lui inspirer une juste méfiance pour tout ce qui pourrait « lui nuire, comme l'eau, le feu, les précipices, etc.... »

Je ne saurais assez blâmer la conduite sotte et ridicule, trop généralement répandue dans le campagnes, de ces bonnes femmes qui, sous prétexte de corriger les enfans, les épouvantent par mille contes plus absurdes les uns que les autres, les menacent de revenans, etc., etc. Qu'une telle conduite est funeste! et qu'elle mérite de reproches, à cause de l'impression profonde qu'elle produit sur l'esprit mobile de l'enfant! Il la reçoit facilement à cet âge; et dans

la suite elle ne peut plus s'effacer, malgré les efforts de la raison. N'en a-t-on pas tous les jours des exemples frappans ? J'en ai vu de vraiment extraordinaires chez des personnes déjà très-avancées en âge.

Soins particuliers à donner au moral de l'Enfant depuis l'âge de deux ans jusqu'à la puberté.

Jusque-là je n'ai parlé que des soins généraux qu'il convient de donner au moral de l'enfant ; maintenant je vais entrer dans le détail de ceux dont il a besoin en particulier depuis l'âge de deux ans jusqu'à la puberté.

C'est ordinairement à l'âge de vingt mois à deux ans que l'enfant commence à parler assez distinctement : avant cette époque, son langage avait été le même que celui des autres animaux ; il s'agittait, criait pour avertir de ses besoins : mais enfin sa supériorité se décèle ; il balbutie quelques mots, et s'efforce de répéter ce qu'il entend dire ; d'abord honteux et timide, il gazouille tout bas, et quand il ne croit pas être entendu ; mais dès qu'il se sent assez de force pour bien exprimer sa pensée, il s'énonce tout haut, et ne perd pas un mot de ce qu'on dit en sa présence. On ne saurait donc trop s'étudier à ne rien dire, à ne rien faire devant lui qui puisse lui suggérer de mauvaises idées ; car alors il ne raisonne pas, il imite seulement.

Il faut de bonne heure lui apprendre à parler nettement et avec sécurité, reprimer soigneusement tous les mauvais penchans auxquels il pourrait être enclin ; lui inspirer, en un mot, l'amour du bien et la haine du vice.

Quoique le philosophe de Genève prétende que jusqu'à dix à douze ans on doive laisser jouer et courir les enfans sans rien encore leur apprendre, je crois que ce serait leur rendre un bien mauvais service, et leur faire perdre un temps précieux, pour apprendre beaucoup de petites choses, qui à cet âge sont un jeu pour eux,

mais que plus tard ils trouveraient ennuyeuses et difficiles. On pourrait, même en suivant strictement un tel conseil, faire comme le laboureur qui, pour avoir manqué l'époque convenable d'ensemencer son terrain, sème en vain, et ne récolte rien.

Je pense que, sans tomber dans le ridicule de certains parens dont parle le philosophe que je viens de citer, on peut avec raison cultiver l'esprit d'un enfant, en ayant soin toutefois de ne rien exiger de lui qui soit au-dessus de son âge et de sa raison : ce serait le moyen d'en faire un être stupide et insupportable.

Ainsi, dès qu'il saura parler, on lui apprendra à lire, en ayant la précaution de ne point lui en faire un devoir, mais bien une sorte d'amusement. S'il s'apercevait que c'est une obligation qu'on lui impose, ce serait un moyen de le dégoûter.

A mesure qu'il apprendra à lire, que ses facultés intellectuelles se développeront, on augmentera peu à peu le cercle de ses études; on lui donnera à apprendre de petits livres, plus amusans qu'instructifs, tels que quelques fables et historiettes; et à mesure que sa capacité augmentera, ses études devront le faire aussi.

Devoir des parens. C'est aux parens, autant que possible, à se charger du soin de la première éducation, qui est si délicate. Personne ne saurait les remplacer à cet âge auprès de leurs enfans. Ils doivent commencer par s'en faire aimer et respecter, sans cependant leur inspirer de la terreur. Ils seront sûrs alors qu'ils ne leur cacheront rien, et qu'ils épancheront naïvement dans leur cœur le sujet des peines et des plaisirs qu'ils pourraient éprouver.

Que penser de certains parens dont l'humeur farouche et cruelle fait de leurs enfans des victimes toujours sous le joug et la férule? Ils finissent par s'abrutir, et devenir sourds à la voix de la raison et du châtiment; loin d'acquérir les qualités et les connaissances nécessaires à leur âge. De tels parens sont sans doute bien blâmables, et leur exemple funeste est bien à éviter.

Si, en conservant toujours une juste rigueur, des parens savent

gagner l'amitié de leurs enfans dès le bas-âge, en les récompensant quand ils le méritent, et les châtiant quand ils manquent, ils se les attacheront pour toujours, au point qu'ils ne sauraient rien faire, rien préméditer sans les consulter auparavant. C'est ainsi qu'ils se font des amis à l'épreuve du temps et des circonstances.

Beaucoup de parens, il est vrai, sont à même de donner à leurs enfans les premières leçons; mais aussi combien y en a-t-il qui ne le peuvent, et qui sont obligés de s'en rapporter à des instituteurs auxquels ils confient dès l'enfance le soin de ce qu'ils ont de plus cher! Il est de la plus haute importance pour eux de choisir des maîtres qui aux connaissances joignent le zèle, la probité et la modération.

Quant aux malheureux dont le sort est de rester plongés dans l'ignorance, il faut qu'ils se contentent d'élever leurs enfans dans de bons principes, de leur donner le bon exemple, et leur servir de mentors dans leurs premières pensées comme dans leurs premières actions; en un mot, de leur transmettre l'éducation qu'ils tiennent de la seule nature.

Parvenu à l'âge de sept ans, l'étude ne doit plus être regardée pour l'enfant comme un simple amusement; il faut déjà y attacher une certaine importance; ses idées ont pris plus de consistance, son corps plus de force, et il peut mieux sentir le besoin de s'occuper.

Châtimens. Ce n'est qu'avec beaucoup de réserve, et dans le cas où il l'aura bien mérité, qu'il faut châtier l'enfant. Ce châtiment doit être augmenté ou diminué suivant l'effet qu'il a produit. A mesure que la raison succédera à l'enfance, on remplacera les corrections par les conseils. Il ne faut jamais perdre de vue qu'une trop grande rigueur est aussi nuisible qu'une tolérance extrême. Ne jamais battre un enfant que dans un cas très-grave et qui mérite une violente punition; car il est de remarque qu'au lieu de produire de bons effets, les coups ne font que lui causer des altérations physiques et morales plus ou moins fâcheuses.

Ce n'est que peu à peu, par des conseils souvent répétés, des réprimandes et des privations de toute espèce, suivies de légères corrections, qu'on parvient à redresser les mauvaises inclinations d'un enfant, et non par des coups. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler qu'il existe des individus pour lesquels les verges sont un besoin, j'ai eu occasion de m'en convaincre plusieurs fois : néanmoins l'adage suivant, quoique vulgaire, est assez généralement vrai : *Où les réprimandes sont inutiles, les coups sont sans succès.*

Récompenses. J'ai fait sentir l'importance de punir l'enfant quand il se conduisait mal : je dois maintenant engager à le récompenser quand on est content de lui. Tantôt on satisfait quelque petit désir; d'autres fois on le flatte, ou on lui donne des louanges. Suivant *Locke*, l'enfant est très-avide de ces sortes de récompenses, qui doivent souvent être mises en usage pour lui témoigner de la satisfaction. Le même auteur conseille également d'éviter de le gourmander pour des riens ; c'est, dit ce philosophe, un moyen de lui faire un jeu des réprimandes, et de les rendre inutiles. Ce n'est que pour des fautes qu'il faut gronder; un signe doit suffire pour une simple inadvertance.

Les parens ne sauraient prendre trop de précautions pour éloigner de la bouche de leurs enfans ces mots injurieux, ces paroles grossières qu'ils ne sont que trop naturellement portés à apprendre, et dont ils ne peuvent par la suite se déshabituer qu'avec une extrême difficulté, malgré les efforts de la raison.

Avant l'âge de douze ans, un enfant n'est guère susceptible d'études sérieuses ; c'est le fatiguer inutilement que de vouloir lui apprendre des choses au-dessus de sa portée, comme cela se pratique tous les jours dans les villes, où à dix ans les enfans ont la tête pleine d'une foule de choses dont ils ne sentent ni l'importance ni le prix, et qui ne servent qu'à énerver leur corps et leur esprit, à leur préparer une vieillesse prématurée, et les rendre stupides à l'âge de raison.

En prenant un juste milieu entre les préceptes de *J. J. Rousseau* et ceux mis journellement en usage, je crois qu'on peut, sans inconvénient, à l'âge dont il est question, apprendre à un enfant sa langue, l'histoire de son pays, la danse, le dessin, et divers arts d'agrément, au lieu de le contraindre, comme on le fait dans les écoles, à étudier la langue latine, et autres choses également pénibles et au-dessus de sa portée.

Pour la jeune fille, on doit prendre un mode d'instruction différent; elle a besoin d'une infinité de soins particuliers que doit lui prodiguer une bonne mère, ou une sage institutrice. Ce n'est pas tant à l'étude qu'il faut dès son bas-âge la condamner, qu'exercer son esprit subtil et fin à de petits travaux amusans, et qui soient de son goût. Elle aura bientôt appris ce qu'il lui sera nécessaire de savoir, dès qu'elle en sentira l'utilité.

A mesure que l'enfant croît, le cercle de ses idées augmente : le physique et le moral éprouvent de grands changemens, qui sont plus précoces et plus marqués chez la jeune fille que chez le garçon. Bientôt les signes précurseurs de la puberté commencent à se manifester, et établissent une différence bien marquée entre les deux sexes; les inclinations de l'un et de l'autre, qui jusque-là avaient été presque les mêmes, deviennent tout-à-fait opposées.

Le jeune garçon croît rapidement; sa pétulance augmente, sa voix grossit, ses parties génitales prennent de l'accroissement; il recherche la société des femmes; déjà il sent qu'il est homme, et à quelles fonctions la nature l'a destiné.

La jeune fille, qui naguère était folle et volage, devient tout à coup sombre et rêveuse; ses yeux sont abattus; elle néglige sa poupée, et les autres bagatelles qui jusque là avaient amusé son enfance; elle cherche la solitude, et voudrait ne voir ni entendre personne. Mais à peine la grande révolution s'est opérée, qu'on dirait qu'une nouvelle vie se développe en elle; ses yeux acquièrent plus d'expression; on voit briller sur sa figure cette fraîcheur, ce coloris vermeil, apanage des filles nubiles; elle est tout entière à

la ruse, à la coquetterie, au soin de sa toilette; son seul but, son seul désir est de plaire et d'en inspirer ; il semble que déjà elle sente sa faiblesse, et qu'elle s'attache soigneusement à se procurer des armes pour sa défense.

Je termine ici cette dissertation, les bornes que je me suis prescrites ne me permettant pas de m'étendre davantage. Je sens combien cette faible esquisse d'un sujet si beau et si important est incomplète et éloignée de la perfection qu'elle devrait avoir ; mais des circonstances imprévues m'ayant forcé plusieurs fois, dernièrement encore, d'interrompre mes études, je me suis vu contraint de satisfaire promptement au vœu de la loi, et de mettre sous les yeux de mes juges un ouvrage à peine ébauché.

Heureux encore si, par mes efforts, je puis atteindre le but que je me propose, et mériter le suffrage des savans et justes Professeurs de cette Faculté qui doivent en juger !

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

II.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect.* 2, *aph.* 46.

III.

In ætatibus autem talia eveniunt : parvis quidem et recens natis pueris, aphthæ, vomitus, tusses, vigiliæ, pavores, umbilici inflammationes, aurium humiditates. *Sect.* 3, *aph.* 24.

IV.

Sed et si quid doluerit ante morbum, ibi se figit morbus *Sect.* 4, *aph.* 33.

V.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Sect.* 5, *aph.* 32.

VI.

Convulsio fit, aut à repletione, aut ab evacuatione; sic quidem etiam singultus. *Sect.* 6, *aph.* 39.